

ATTENTION DANGER

Rappel des contre-indications **des antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II (ARAI)** **et des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC)** **au cours de la grossesse**

L'AFSSAPS rappelle les contre-indications des antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II (ARAI) et des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) au cours de la grossesse.

Au cours du 1^{er} trimestre de la grossesse, une étude publiée en 2006 retrouve une augmentation des malformations congénitales, en particulier cardiaques, lors de l'exposition aux IEC. Bien que d'autres données ne confirment pas ces résultats, par mesure de prudence l'utilisation des ARAI et des IEC est déconseillée au cours du 1^{er} trimestre de la grossesse.

Au-delà du 1^{er} trimestre de la grossesse, il a été rapporté des cas d'insuffisance rénale fœtale et/ou néonatale se manifestant par un oligoamnios (voire un anamnios), parfois compliquée d'anomalies des membres, d'hypoplasie pulmonaire, voire de mort in utero. Des anomalies de la voûte du crâne ont également été observées.

La découverte d'une grossesse chez une patiente traitée par les ARAI ou les IEC doit immédiatement conduire à **l'arrêt du médicament - quel que soit le trimestre de la grossesse - et à la substitution par un autre anti-hypertenseur.**

Il est recommandé d'informer les patientes en âge de procréer des effets fœto-toxiques des ARAI et IEC, et de la nécessité de modifier le traitement anti-hypertenseur en cas de désir de grossesse.

Merci de diffuser cette information auprès des gynécologues-obstétriciens, des gynécologues médicaux, des médecins généralistes et des sages-femmes de votre région car ces contre-indications ne sont pas toujours respectées et des accidents ont été enregistrés.

Nous vous rappelons que tout effet indésirable grave ou inattendu doit être déclaré au centre régional de pharmacovigilance dont vous dépendez et dont les coordonnées peuvent être trouvées sur le site www.afssaps.sante.fr ou dans le dictionnaire Vidal.

J. Lansac – Président du CNGOF
E. Daraï, D. Luton – Secrétaires généraux du CNGOF

24 novembre 2008